

L'ÉGLISE SAINT-JEAN BAPTISTE DE ROUVRES-EN-PLAINE

Étude architecturale

par Didier SÉCULA

L'église qui domine de sa lourde stature ce village de la plaine a depuis longtemps retenu l'attention des érudits locaux, pour qui elle était restée l'unique témoin d'une époque révolue, où la localité prospérait sous les bons auspices des ducs de Bourgogne (fig. 1 et 2)¹. Ils admirèrent autant les œuvres qu'elle abritait (statues attribuées à Jean de la Huerta, croix-reliquaire du XIII^e siècle, ...) que la construction en elle-même qui n'avait pas subi de graves altérations depuis la fin du Moyen-Âge (fig. 17).

Le parti général reste empreint de régularité, de modestie et de sobriété, offrant une lecture très claire de l'édifice : celui-ci est construit sur un plan en croix latine orienté (fig. 3), qui se compose d'un chœur à chevet plat, flanqué de deux chapelles orientées de plan carré (chapelle Saint-Nicolas au sud et chapelle Machefoing au nord) ; d'un transept fortement saillant, dont la croisée est surmontée par une lourde tour, et d'une nef de cinq travées barlongues bordées de collatéraux. L'élévation à deux niveaux dans la nef (grandes arcades et niveau supérieur

Abréviations :

- A.D.C.O (Archives départementales de la Côte-d'Or) ;
A.M.H. (Archives des Monuments Historiques) ;
M.S.H.D.B. (Mémoires de la société pour l'histoire du droit des anciens pays bourguignons).

1. Les principaux sont : MARION (Jules), *Études archéologiques sur les églises du département de la Côte-d'Or*, Caen, 1844, p. 14-19 ; Abbé HUROT, *Notice sur l'église de Rouvres, canton de Genlis, diocèse de Dijon*, Commission archéologique de la Côte-d'Or, séance du 5 juillet 1852 ; CHABEUF (Henri), « Rouvres-en-Plaine », extrait de *la Revue de l'art chrétien*, Lille, 2^e livraison 1898, p. 104-107 ; DEGRÉ (Pierre), « Quelques notes sur l'église de Rouvres », *Mémoire de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, t. 12, 1889-1895, p. 149-156 ; TILLET (J.) et VERRIER (J.), « Rouvres-en-Plaine », *Congrès archéologique de France*, 1928, p. 435-449.

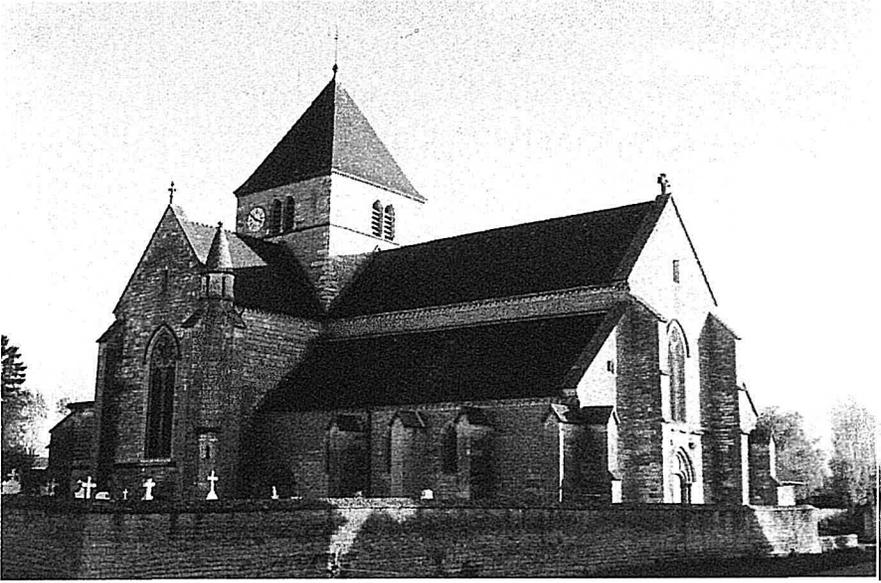


FIG. 1. — Vue générale de l'église depuis le nord-ouest. (Cl. D. Sécula).

aveugle) et l'élévation surbaissée du chœur confirment la modestie et la mesure des choix architecturaux (fig. 4)².

HISTORIQUE

*Rouvres : une terre ducal*³

Terre inaliénable du domaine ducal, le bourg de Rouvres est au Moyen-Âge le siège d'une importante châellenie dont la juridiction s'étend sur une trentaine de villages⁴. Sa situation privilégiée au cœur

2. À l'intérieur, l'église s'étend sur 35,50 mètres pour une largeur de 16,50 mètres dans la nef et les collatéraux, et de 23,30 mètres dans le transept ; au maximum, les voûtes — exclusivement des croisées d'ogives — s'élèvent à 12,30 mètres dans le transept et la nef, et à seulement 10,40 mètres dans le chœur.

3. ROSEROT (Alphonse), *Dictionnaire topographique du département de la Côte-d'Or*, Paris, 1924, p. 393 : au Moyen-Âge, le bourg de Rouvres fait partie du doyenné d'Oscheret qui relève du diocèse de Chalon-sur-Saône, tandis que sa situation géographique le fait appartenir au bailliage de Dijon.

4. LIGERON (Louis), « Histoire d'une redevance : la matroce de Rouvres. », *Mémoires de la société pour l'histoire du droit des anciens pays bourguignons*, t. 36, 1979, p. 8.



FIG. 2. — Vue générale de l'église depuis le nord-est.
(Cl. D. Sécula).

d'une région fertile en fait très tôt le principal fournisseur des grains ducaux⁵ : dès l'époque de Hugues III (avant 1190), l'ensemble de la production est centralisé dans un grenier installé dans le château et géré par un grènetier dont la fonction prééminente lui aurait valu au XIII^e siècle le titre de « général grènetier »⁶. Rouvres est aussi l'un des centres de l'administration bourguignonne en raison des séjours fréquents de l'hôtel ducal et de la présence au château d'une partie du trésor des chartes⁷.

5. RICHARD (Jean), « La grèneterie de Bourgogne et les mesures à grains dans le duché de Bourgogne », *M.S.H.D.B.*, t. 10, 1944-1945, p. 117.

6. *Ibid.*, p. 118

7. *Idem.*

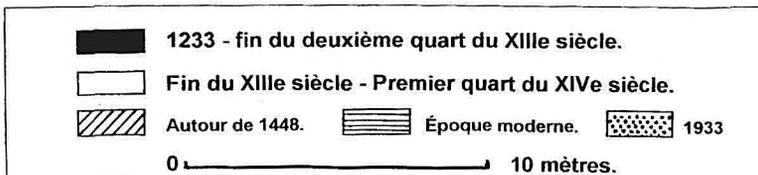
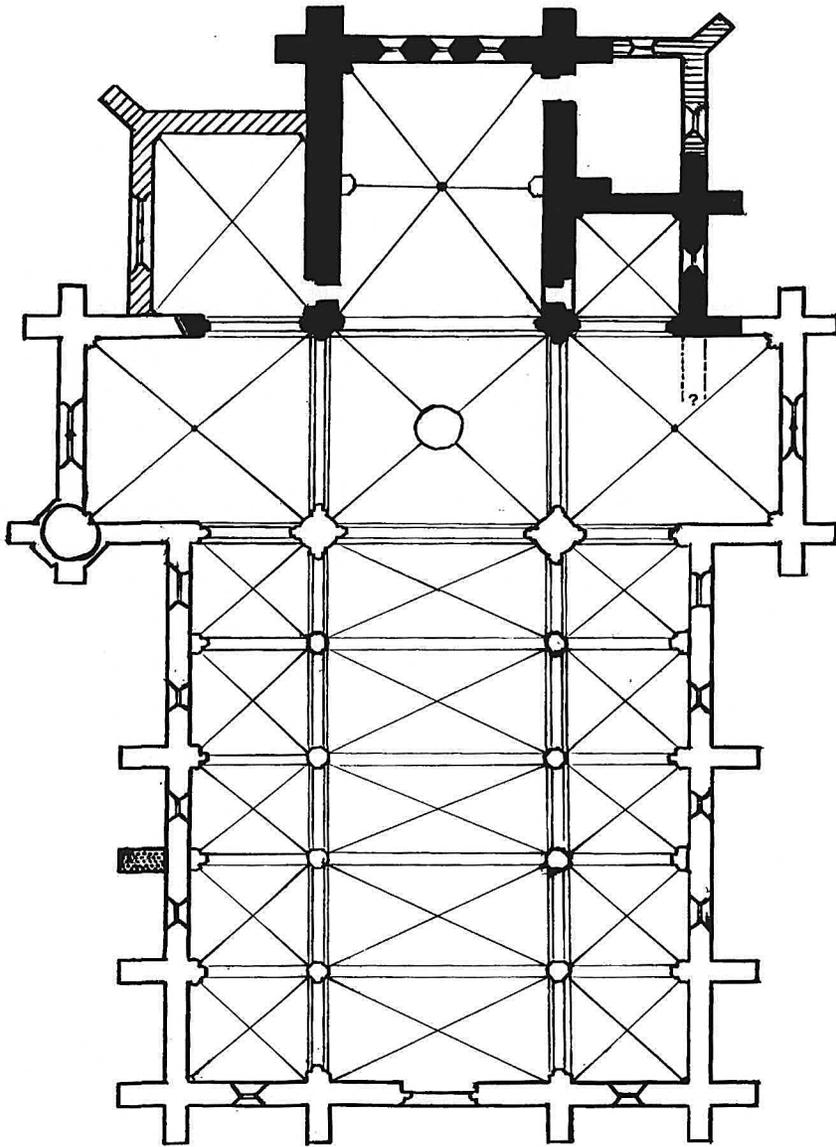


FIG. 3. — Église Saint-Jean-Baptiste de Rouvres-en-Plaine, plan. (Didier SÉCULA, d'après plan schématique de G. JOUVEN, 1956, conservé à la D.R.A.C. de Dijon).

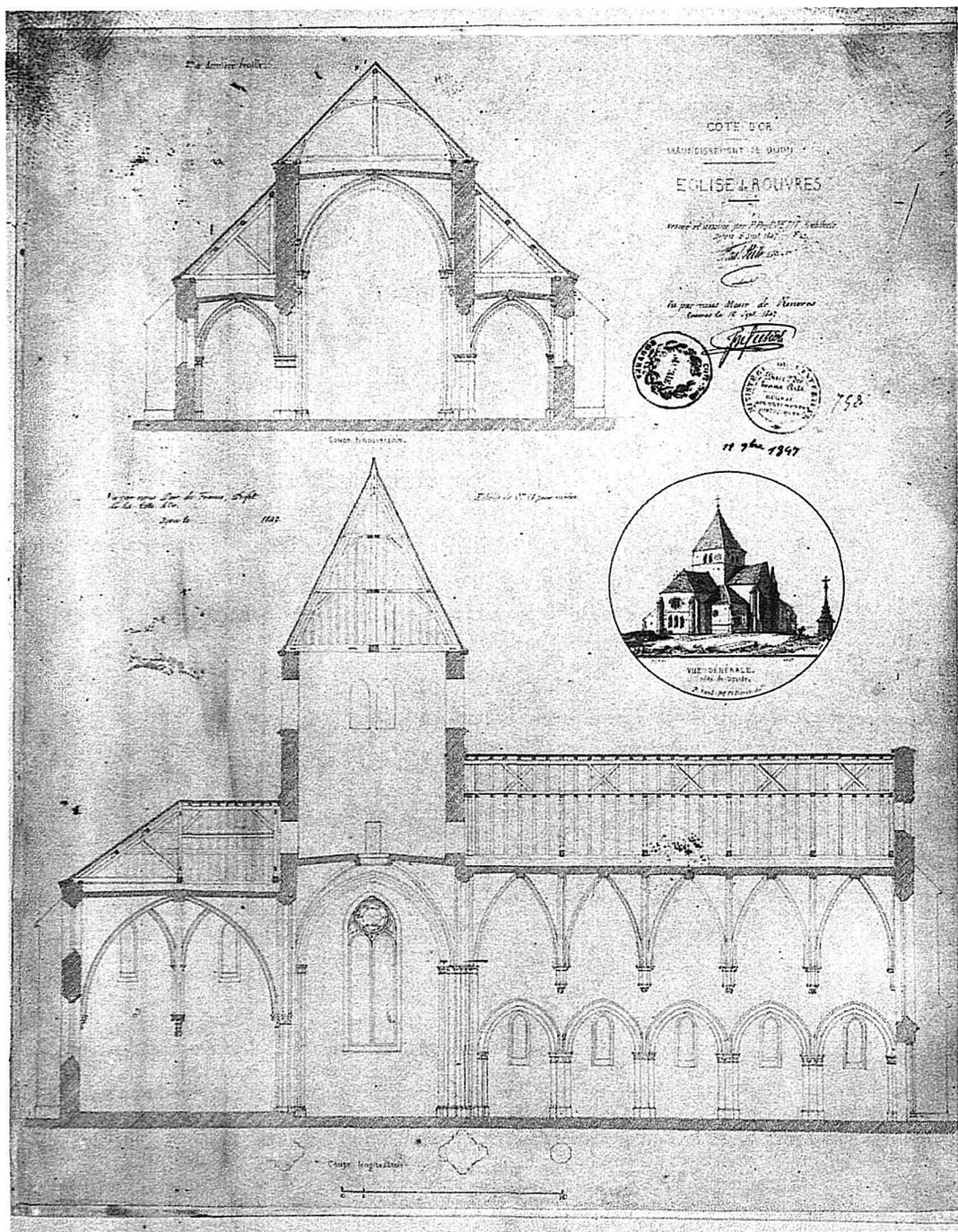


FIG. 4. — Pierre-Paul Petit, Coupes transversale et longitudinale, 1847, Archives des Monuments Historiques, n° 758, Cl. M.H. 200750 (© Arch. phot. Paris).

La localité a clairement bénéficié d'une faveur particulière de la part des ducs capétiens : ainsi, en 1215, Eudes III affranchit Rouvres qui devient la première commune rurale érigée par le pouvoir ducal, la population avoisinant alors 600 feux⁸. En 1260, c'est Hugues IV qui établit un marché et deux foires annuelles, qui font du bourg un centre d'échange rural⁹ : l'activité commerciale se maintiendra jusqu'à la moitié du XIV^e siècle environ, où les incidents climatiques, la peste et le passage des routiers entameront le déclin du lieu¹⁰.

La fondation : janvier 1233

La fondation de l'église Saint-Jean-Baptiste se comprend dans ce contexte de prospérité économique fortement marqué par la présence ducale. Ainsi, c'est la duchesse Alix de Vergy qui ordonne en janvier 1233 la construction d'une église paroissiale à l'extérieur du château, afin de remédier aux « incommodités et dangers » entraînés par l'affluence du peuple dans l'église castrale¹¹. Cette charte semble montrer que Rouvres ne disposait à cette date que d'un seul lieu de culte, situé dans l'enceinte du château et assumant la double fonction de chapelle castrale et d'église paroissiale¹². Or, ce statut gêne manifestement

8. GARNIER (Joseph), *Chartes de communes et d'affranchissement en Bourgogne*, t. III, Dijon, 1827, p. 481. RICHARD (Jean), *op. cit.*, p. 117 : par cette charte, les habitants se voyaient exemptés de toutes tailles et corvées en échange du versement annuel de mille setiers de « blé », composés par moitié de blé et d'avoine : cette redevance est connue sous le nom de « matroce ».

9. RICHARD (Jean), *Les Ducs de Bourgogne et la formation du Duché du XI^e au XIV^e siècle*, Paris, 1954, p. 337. LIGERON (Louis), *op. cit.*, p. 11 : le chapitre des droits de foire présente de nombreux groupes professionnels qu'on ne rencontre en général que dans les villes et les gros bourgs.

10. LIGERON (Louis), *op. cit.*, p. 12 : la population passe de 600 feux environ en 1215 à 104 en 1375. Voir aussi MATRAT (Sylviane), *Les calamités dans le Dijonnais*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Dijon, 1981, p. 81-85 : les routiers sont signalés à Rouvres en 1360 et occupent à plusieurs reprises le bourg et le château en 1365 et 1366 ; en 1437, 1438 et 1445, la localité souffre à nouveau des méfaits des gens d'armes (p. 95). En 1360-1361, une épidémie de peste décime le pays et touche Philippe de Rouvres, dernier duc de Bourgogne de la race capétienne, qui meurt le 21 novembre 1361 (p. 48).

11. A.D.C.O., G 2908, Chapitre de Notre-Dame de Beaune, Grand cartulaire de Notre-Dame de Beaune, f^o 350 (§ 910).

12. L'église du château devait porter le vocable de saint Jean-Baptiste puisque deux bulles papales confirmant les droits du Chapitre de Notre-Dame de Beaune citent l'« *ecclesia sancti johannis de Roborea* » en 1148 et 1174 (A.D.C.O., G 2469, Chapitre de Notre-Dame de Beaune, Bulle des Papes, 1099-1251). La dédicace elle-même remonte au X^e siècle, où le comte Gillebertus reçut des mains de Heulard, évêque de Maurienne, les reliques du saint Précurseur et leur offrit la villa de Rouvres avec toutes ses dépendances dont l'église (A.D.C.O., G 2903/37, Chapitre de Notre-Dame de Beaune, Domaine, Rouvres). Ainsi le vocable de la nouvelle église n'est pas précisé dans l'acte de fondation car il s'imposait de lui-même.

les autorités pour des raisons de sécurité, les paroissiens étant obligés de franchir l'enceinte de la forteresse, et peut-être pour des raisons de place, le texte évoquant une certaine « affluence » du peuple. En 1233, on aurait alors ressenti la nécessité de décharger l'église du château de ses fonctions paroissiales et d'en construire une nouvelle, au nord des fossés, dédiée comme la première à saint Jean-Baptiste.

La construction

À partir de la date de fondation, les sources concernant la construction de l'église demeurent très lacunaires. Seuls deux documents mentionnent des travaux à l'extrême fin du XIII^e s. et dans le premier quart du XIV^e siècle : il s'agit de deux donations à l'œuvre de l'église, l'une du duc de Bourgogne Robert II en 1297, et l'autre d'Agnès de France sa femme en 1323¹³. Mais l'analyse architecturale et archéologique montrera que la construction a débuté bien auparavant.

L'identification des clefs-de-voûtes de l'église a livré des données que les sources taisaient : les voûtes des bras du transept, d'une travée de la nef et d'une travée du collatéral nord arborent ainsi les armes de la famille Aubriot, dont on connaît plusieurs membres influents qui ont tous évolué dans les trois premiers quarts du XIV^e siècle. Toutefois, Jean Aubriot († 1351) semble avoir multiplié les contacts avec Rouvres et son église par ses relations avec le duc, ses propriétés et ses fonctions successives¹⁴. Si l'identification avec ce membre de la famille Aubriot est exacte, la présence de ses armes aux clefs-de-voûtes pourrait être le témoignage d'une donation particulière à l'œuvre de l'édifice.

13. Dom PLANCHER, *Histoire générale et particulière de la Bourgogne*, t. 2, Dijon, 1739-1781, réimpr. Paris 1974, Chap. CLXXVI et CCXXXIV. La duchesse Agnès fait sa donation à l'œuvre du « monastère » de Rouvres, terme qui renvoie peut-être au corps de mépartistes qui assurait les divers offices.

14. SIMONET (J.), « La famille de Hugues Aubriot ; origine de sa fortune. », *Mémoires de l'Académie de Dijon*, 1866-1867, p. 56-63 et d'ARBAUMONT (Jules), *Armorial de la chambre des comptes de Dijon*, Dijon, 1881, p. 2-3 : Jean Aubriot se révèle très proche des ducs. Il est ainsi cité en 1314 dans le testament de Hugues V et nommé exécuteur testamentaire du duc Eudes IV en 1349, après être devenu son secrétaire en 1331. Il remplit d'importantes fonctions au sein de l'administration ducal en tant que chancelier de Bourgogne de 1333 à 1346 et maître des comptes jusqu'en 1351. Homme d'Église, il sera successivement chanoine de Notre-Dame de Beaune — qui jouissait d'un droit de patronage sur l'église Saint-Jean — puis de Langres et enfin évêque de Chalon-sur-Saône — diocèse dont dépendait la dite église — de 1346 jusqu'en 1351. Il est également connu en 1318 comme propriétaire de plusieurs maisons du Temple à Dijon et Fauverney, localité voisine de Rouvres. Voir RIETSTAP (J.B.), *Armorial général*, I, 2^e édition, Gouda, 1884, p. 80 : les armes de la famille Aubriot sont « de gueule à une étoile d'or, au chef de Bourgogne ancien, qui est bandé d'or et d'azur, à la bordure de gueule ».

Au milieu du xv^e siècle, on assiste à l'un des remaniements les plus documentés : le 19 mai 1448, Philippe Machefoing, capitaine châtelain de Rouvres depuis 1445, valet de chambre et garde des bijoux du duc, fonde quatre basses messes par semaine « à dire et à célébrer en ladite église parochial dudit Rouvre a l'autel de la chappelle Notre Dame quil a fait faire de nouvel »¹⁵. La chapelle nord primitive est détruite, remplacée par une construction plus grande et ornée du célèbre autel attribué à Jean de la Huerta, représentant la vierge entourée des deux saints Jean (fig. 2 et 17).

L'ère des restaurations

On peut distinguer quatre temps dans l'histoire des restaurations de l'église avec, dans la dernière décennie du xix^e siècle, l'œuvre déterminante de Charles Suisse.

À la fin du xviii^e siècle et durant le premier tiers du xix^e s. se multiplient les devis prévoyant essentiellement des travaux de couverture, de vitrage et quelques petits travaux de maçonnerie ne réglant pas les problèmes de stabilité que connaît l'édifice¹⁶.

Puis, en 1836, une lettre du maire et du curé de Rouvres déplore l'augmentation quotidienne des dégradations en désignant principalement l'écrasement des piles de la croisée sous la charge du clocher¹⁷. Peu après, en 1841, l'église est provisoirement classée « Monument Historique »¹⁸. L'architecte Pierre-Paul Petit élabore un devis en 1848 qui prévoit d'importantes réparations extérieures (soubassements des murs, contreforts) et intérieures avec notamment la reprise des quatre piles du transept¹⁹. Mais Prosper Mérimée, inspecteur général des Monuments Historiques, ajourne le projet prétextant que l'urgence n'est pas justifiée²⁰.

Les grandes campagnes de restauration attendront en fait près de cinquante ans avant de commencer. En 1893, Pierre Degré, chargé par

15. A.D.C.O., G 4176 (liasse), Rouvres-en-Plaine (église), Chapelle Notre-Dame.

16. A.D.C.O., 1 V 147 (Dossier), Paroisses, affaires spéciales ; A.D.C.O., 2 O 532/4, 2 O 532/12 (Dossiers), archives communales ; A.D.C.O., C 577.

17. A.M.H., dossier n° 652, lettre du 6 février 1836.

18. A.D.C.O., XXX T2 b/1, Monuments historiques (Immeubles, classement : 1837-1925)

19. A.M.H., dossier n° 652, Pierre-Paul Petit, « Devis estimatif des ouvrages à exécuter pour réparer l'église de Rouvres ».

20. *Ibid.*, séance du 26 janvier 1849, rapport à la commission par P. Mérimée. Dans la séance du 31 mars 1848, il semblait douter des capacités de l'architecte en déclarant : « L'architecte qui a rédigé le devis n'est-il pas le même qui s'est rendu coupable des travaux de la crypte de Saint-Bénigne ? Si cela était, la commission aurait à examiner si elle doit lui confier de nouveaux travaux ».

la Commission des Antiquités de Côte-d'Or de visiter l'édifice, fait un rapport alarmant : « L'église est menacée d'une ruine prochaine si des réparations ne sont pas faites pour consolider les parties les plus détériorées. »²¹. Le monument ayant été définitivement classé en 1862, Charles Suisse se voit confier le soin de dresser un devis des travaux urgents : il trouve un édifice très dégradé, dont certaines parties, comme le bas-côté sud, sont sur le point de s'écrouler²². L'architecte entreprend alors de 1895 à 1906 les plus importantes restaurations que connaîtra l'église, à commencer par une réfection générale des maçonneries à l'extérieur (1895-1898), suivie de la reprise en sous-œuvre des quatre piles de la croisée du transept (1898-1905), qui réglera notamment les principaux problèmes de stabilité, et enfin du rétablissement du dallage à son niveau primitif (1905-1906)²³.

Les travaux du xx^e siècle n'auront pas l'ampleur de l'œuvre de Ch. Suisse. On relèvera néanmoins en 1930, la remise en état des bas-côtés et des piliers de la nef sous la direction de l'architecte J. Tillet et la restauration générale de la toiture par G. Jouven entre 1957 et 1972²⁴.

ÉTUDE ARCHITECTURALE

Malgré l'apparente uniformité du monument, on repère nettement deux projets successifs auxquels s'ajoutent des remaniements isolés.

Le parti primitif

Pour retrouver la disposition première des parties orientales de l'église, il suffit dans un premier temps de faire abstraction de la sacristie, édifiée à l'époque moderne, et de restituer à la place de la chapelle nord du xv^e siècle une construction identique à celle qui s'élève au sud, comme l'attestent les traces de l'arc formeret, les vestiges de la plinthe et du cordon saillant de la construction primitive conservés sur le mur méridional de la chapelle Machefoing.

21. A.M.H., dossier n° 652, extrait du procès-verbal de la séance de la Commission des Antiquités de Côte-d'Or du 1^{er} février 1893.

22. *Ibid.*, lettre du 10 avril 1893.

23. Au terme de ces onze années (1895-1906), où se sont succédés cinq devis engageant une somme totale de 89000 francs, le monument aura presque été complètement repris, si l'on excepte les parties hautes de la nef, la tour et la chapelle Saint-Nicolas.

24. A.M.H., dossier n° 652, Rapport présenté à J. Tillet le 29 novembre 1930 et *Ibid.*, travaux menés sous la direction de G. Jouven.



FIG. 5. — Le chœur, vu de la croisée du transept. (Cl. D. Sécula).

Le projet initial prévoyait donc un chœur à chevet plat flanqué de deux chapelles orientées, également de plan quadrangulaire. Outre le plan, l'élévation et le décor témoignent de la cohérence des trois parties (fig. 5 et 9) : elles comportent en effet un niveau inférieur parcouru au sol par une plinthe et limité au-dessus par un cordon torique à listel. Contre les piles orientales s'ouvrent les portes permettant d'accéder du chœur aux chapelles : la porte nord se compose de deux colonnettes engagées soutenant un linteau décoré d'un arc trilobé ; la porte sud, probablement identique à l'origine, a été murée et ne conserve qu'une colonnette.

Le cordon torique forme l'appui des fenêtres : dans le mur du chevet s'ouvrent trois baies en arc brisé surmontées d'une rose à six lobes ; les murs latéraux du chœur présentent chacun deux lancettes superpo-



FIG. 6. — Chœur, mur sud, culot figuré et chapiteau portant l'arc médian de la voûte sexpartite. (Cl. D. Sécula).

sées, les baies inférieures semblables à celles du triplet oriental ayant été murées tandis que seules les baies supérieures apportent la lumière²⁵. Dans la chapelle Saint-Nicolas, seule une baie prend appui sur le cordon torique au sud. Toutefois, on discerne sous l'enduit du mur oriental les contours d'une fenêtre identique probablement bouchée lors de la construction de la sacristie ; la disposition était sans doute la même dans la chapelle nord.

25. Les baies ont probablement été bouchées lors de l'érection de la chapelle Machefoing au nord et au moins lors de la construction de la sacristie au sud. L'aspect comprimé de la superposition des deux lancettes montre en tout cas qu'elle n'était pas prévue à l'origine.

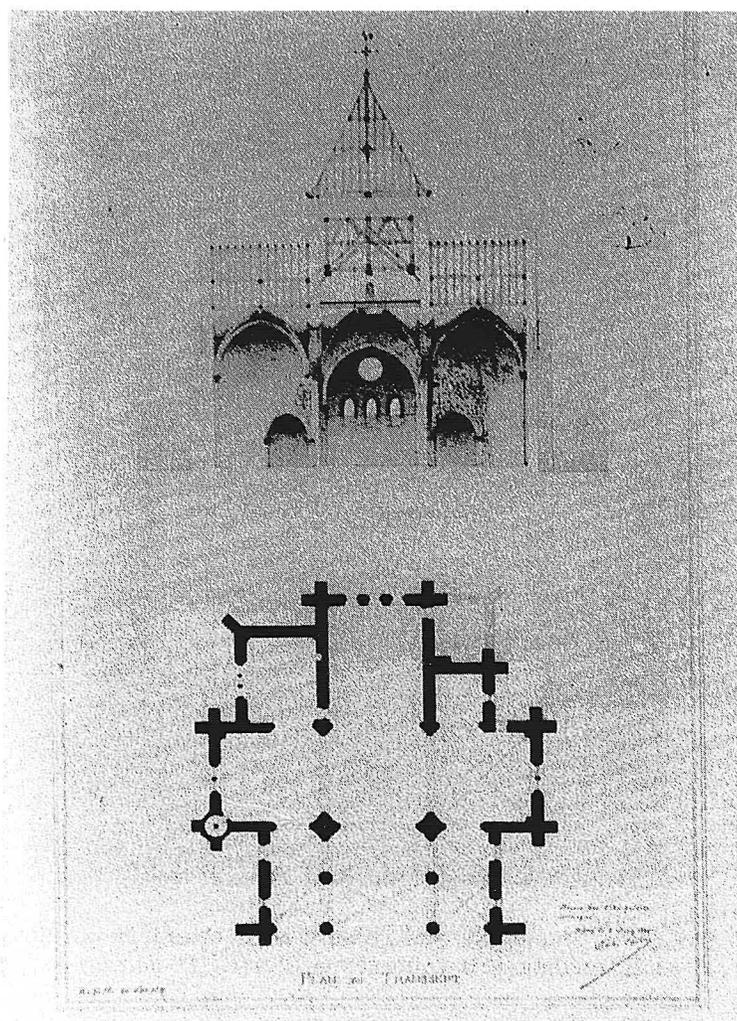
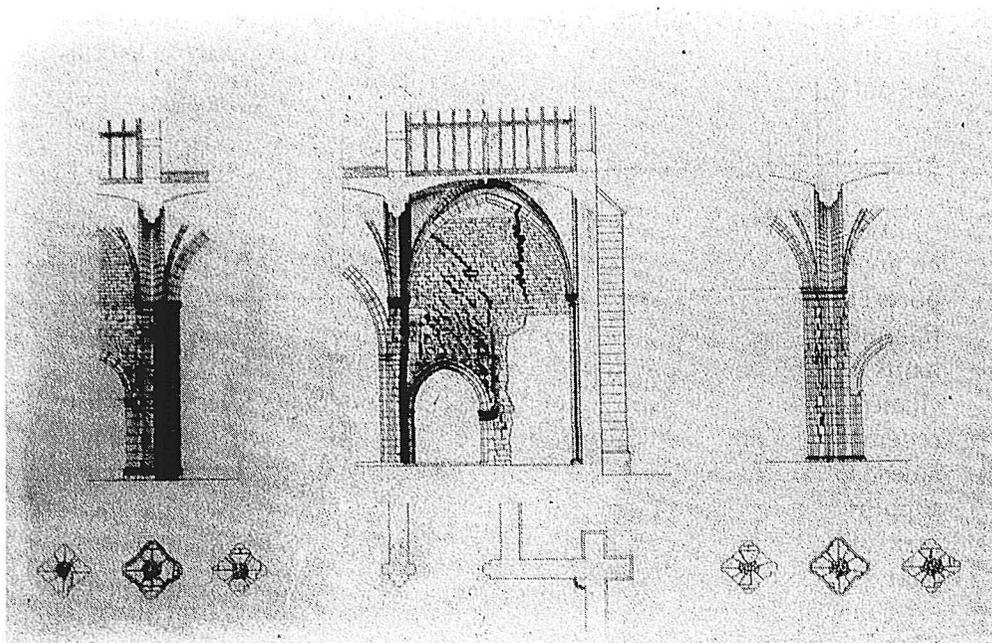


FIG. 7. — Charles Suisse, Plan et coupe transversale sur le transept avec relevé de l'appareil des parois orientales, 1898. A.D.C.O., 2 O 532/12 (*Cl. M. Bathelier*).

Le chœur est couvert d'une voûte sexpartite située plus bas que les voûtes du transept et de la nef: elle prend appui à l'est sur deux colonnes engagées et à l'ouest sur les piles orientales de la croisée, tandis que les arcs médians retombent sur des corbeilles portant sur des culots figurés (fig. 6). Quant aux arcs formerets, ils sont soutenus par des colonnettes ou à nouveau des culots. De la même manière, la voûte quadripartite de la chapelle Saint-Nicolas repose à l'est sur des colonnettes engagées et à l'ouest sur les piédroits de l'arcade d'entrée.



8. — Charles Suisse, relevé de l'appareil du mur oriental du bras sud et des piles occidentales de la croisée avec plans, 1898. A.D.C.O., 2 O 532/12 (*Cl. M. Bathelier*).

L'ensemble du répertoire formel — tores en amande pour les ogives, tores à listel pour les cordons saillants, gorge pour la plinthe et la base des piles orientales, quart-de-rond pour les arcs formerets et les tablettes des corniches à l'extérieur — rend compte de la conception commune des parties orientales. Les chapiteaux sont décorés d'un ou deux rangs de crochets éventuellement accompagnés de feuilles à cinq folioles lobées nervurées (fig. 6 et 11) ; quant aux culots figurés, à l'extérieur comme à l'intérieur, ils présentent une tête avec ou sans buste, caractérisée par des yeux globuleux, un nez épaté entre deux pommettes saillantes et une bouche grimaçante.

Au-delà de l'arc triomphal du chœur et des arcades d'entrée des chapelles, les principaux traits de l'élévation et du décor évoluent nettement révélant un deuxième parti : le plan des piles de la croisée se modifie, de hautes baies à réseau font leur apparition aux murs pignons du transept et de la nef (fig. 1) ; le profil des bases, ogives, arcs doubleaux et arcs formerets change brutalement ; le décor des chapiteaux montre un plus grand naturalisme ou prône, à l'inverse, une nudité totale de la corbeille (fig. 13 et 14). Peut-on localiser le passage entre les

projets ? La multiplication des anomalies liées aux portes occidentales des chapelles et la mise en place des arcs doubleaux est-ouest de la croisée ont particulièrement retenu notre attention.

Mise en évidence du transept primitif

Le chœur et les chapelles s'ouvrent sur le transept par trois arcades en arc brisé qui prennent appui sur les piles orientales (fig. 7) : ces supports engagés se composent d'un noyau carré engagé aux angles abattus flanqué de trois colonnes à cinq pans. Les piédroits des chapelles attenants aux piles mobilisent l'une de ces colonnes assistée d'un pilier chanfreiné, ici à trois pans, les piédroits correspondants reprenant naturellement la même association (fig. 9 et 10). Ainsi, les colonnes polygonales intérieures soutiennent le rouleau principal de l'arc, tandis que les supports à trois pans se scindent en deux éléments au-dessus des chapiteaux, l'un venant former le deuxième rouleau (en quart-de-rond) pendant que l'autre se prolonge.

Dans le bras nord (fig. 10), les supports se prolongent jusqu'à hauteur des chapiteaux supérieurs où ils sont réunis par un élément horizontal de même mouluration, l'ensemble formant ainsi un cadre qui définit une zone en retrait par rapport à l'alignement de la paroi. Dans le bras sud (fig. 9), seul le support participant à la pile sud-est de la croisée trouve une solution logique en recevant à son sommet un chapiteau ; en revanche, l'autre interrompt brutalement sa course après avoir parcouru les trois-quarts de la distance, formant un pan de mur en saillie. Les parois orientales des bras du transept présentent par conséquent des structures incohérentes et maladroitement étrangères au parti général du transept ou rien ne vient troubler la planéité de la surface murale, comme en témoignent les parois occidentales.

Les différents prolongements de ces piliers à trois pans répondaient probablement à une fonction qu'ils n'assument plus aujourd'hui. Ce sont les découvertes de Charles Suisse lors des premiers sondages dans le transept qui ont permis d'apporter des éléments de réponse²⁶. L'architecte releva en effet des reprises évidentes de l'appareil des murs orientaux et repéra à l'extérieur du bras sud les vestiges de l'empanchement d'un contrefort (fig. 7 et 8). Ses dessins montrent clairement la rupture d'alignement entre les assises qui surmontent directement la porte de la chapelle Saint-Nicolas et celles du reste de la paroi, manque

26. A.M.H., dossier n° 652, lettre de Ch. Suisse du 8 juin 1898.

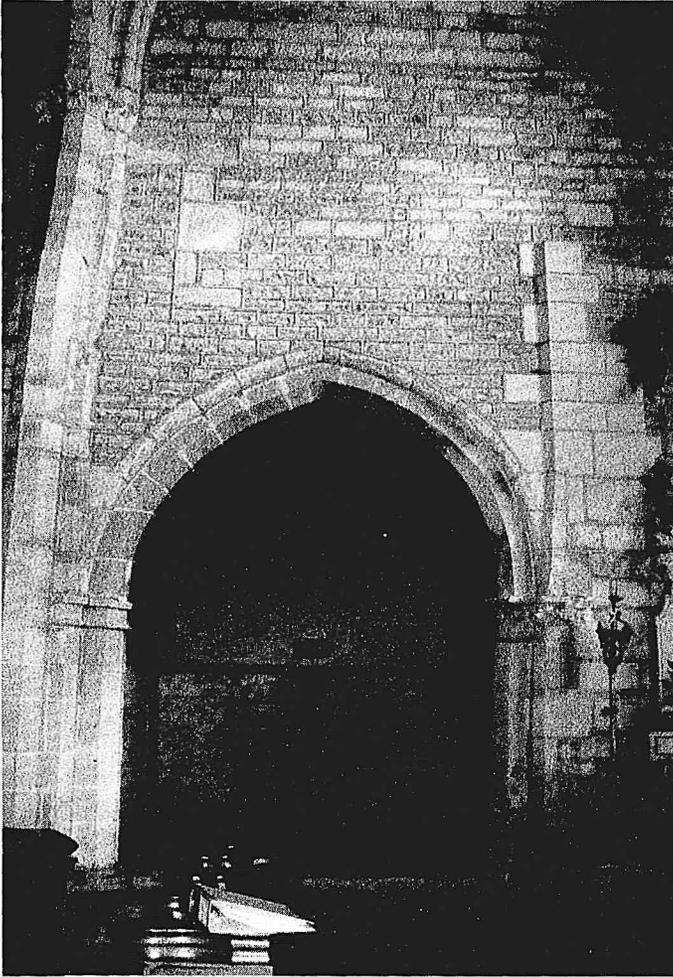


FIG. 9. — Mur oriental du bras sud du transept et la chapelle Saint-Nicolas. (Cl. D. Sécula).

de liaison qui n'a fait que favoriser les mouvements occasionnés par la charge de la tour²⁷.

Pour Ch. Suisse, ces murs portent les traces d'un agrandissement des bras du transept, le transept primitif n'étant d'après lui saillant que de 0,90 mètres par rapport aux murs gouttereaux des bas-côtés.

27. On voit sur le relevé l'empreinte de la porte placée au-dessus de l'arcade d'entrée de la chapelle sud et qui permettait l'accès aux combles de cette dernière ; cette porte et celle du bras nord ont été murées à une époque inconnue probablement pour enrayer les mouvements d'écartement des piliers.



FIG. 10. — Mur oriental du bras nord du transept. (*Cl. D. Sécula*).

Toutefois, il ne semble pas avoir considéré l'ensemble des incohérences exposées plus haut : c'est pourquoi il semblerait plus judicieux de supposer un premier transept non saillant dont les supports d'angles, devenus inutiles lors de l'agrandissement des bras, auraient été intégrés tant bien que mal dans le nouveau projet. Les chapiteaux des arcades d'entrée des chapelles, formant autrefois un retour, portent encore les stigmates de ce remaniement. Peut-être les constructeurs furent-ils contraints de conserver les structures du parti primitif et de trouver des solutions de continuité pour préserver les chapelles orientées qui se trouvaient derrière ?

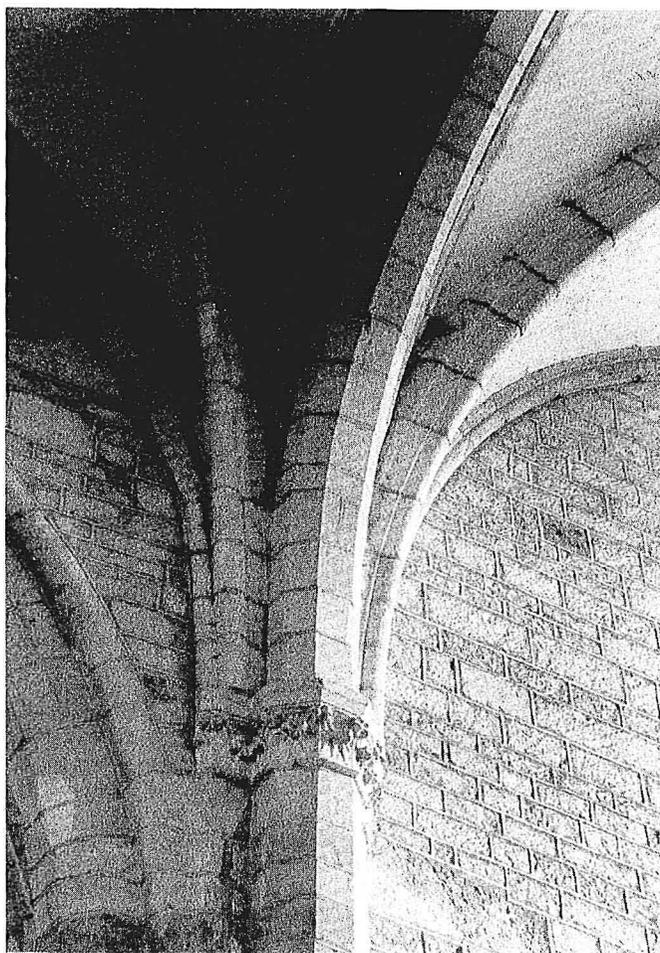


FIG. 11. — Pile sud-est de la croisée. (*Cl. D. Sécula*).

L'application du nouveau projet a de la même manière posé de gros problèmes pour l'installation des arcs doubleaux orientés est-ouest de la croisée (fig. 11) : en retombant sur les piles orientales, les deux rouleaux chanfreinés et les arcs formerets qui les longent semblent s'enfoncer dans la paroi et disparaître derrière les ogives. À cet effet de désordre, les piles occidentales répondent par des solutions claires et logiques, où chaque élément trouve un support défini (fig. 8) : construites sur un plan plus large à noyau cylindrique flanqué de quatre piliers aux arêtes chanfreinées entre lesquels s'intercalent au sommet des culots, elles s'avèrent tout à fait adaptées au nombre d'arcs prévu dans le transept actuel ; au contraire, les piles orientales ne proposent

pas un nombre de supports suffisant d'où l'entassement maladroit sur les chapiteaux.

Le second projet

Comme on l'a dit précédemment, le transept, la nef et les collatéraux multiplient les signes d'une conception unitaire coordonnant le plan, l'élévation et certains traits du décor monumental.

Le plan de ces parties procède d'une combinaison de modules quadrangulaires identiques à laquelle échappent les plans du chœur et des chapelles (fig. 3). Ainsi, une travée barlongue du vaisseau central équivaut à deux travées collatérales (ce qui est aussi valable pour l'élévation), tandis que deux travées barlongues équivalent à une travée du transept. Cette observation a permis de constater que les murs goutte-reaux méridionaux de la chapelle Saint-Nicolas et du bas-côté sud n'étaient pas alignés, trahissant un élargissement de la zone des trois nefs par rapport au chœur et aux chapelles.

L'analyse de l'élévation autorise des conclusions identiques quant à l'homogénéité du transept et des nefs (fig. 1) : ainsi ces deux parties offrent des murs pignons découverts percés d'une haute baie composée de doubles lancettes (à réseau d'intrados trilobé pour la fenêtre occidentale) surmontées d'une rose (hexalobée dans le transept, trilobée dans la nef). Les murs latéraux montrent quant à eux deux niveaux sans séparation (fig. 4), un niveau inférieur où s'ouvrent les arcades d'entrée des chapelles, celles des collatéraux et les grandes arcades du vaisseau central ; et un niveau supérieur, vierge de toute ouverture, arborant une surface plane et dépouillée. Le vaisseau central forme par conséquent une nef-sans-fenêtre ou nef obscure pour laquelle la lumière ne vient que des bas-côtés et des murs pignons (fig. 12)²⁸.

Au-delà de ces principes communs, on note des différences de structure et de décor qui semblent remettre en question l'idée d'une cohérence sans faille de ces parties : premièrement, dans les bras du transept, les voûtes retombent d'un côté sur les piles de la croisée et de l'autre sur des piliers composés de trois colonnes (une principale et deux secondaires) cantonnées autour d'un noyau cylindrique engagé, lesquels prennent appui sur un banc de pierre qui ne se prolonge pas dans les collatéraux (fig. 13). Deuxièmement, on constate dans les nefs

28. LEFÈVRE-PONTALIS (Eugène), « Les nefs sans fenêtres dans les églises romanes et gothiques », *Bulletin monumental*, t. 81, 1922, p. 257-309.

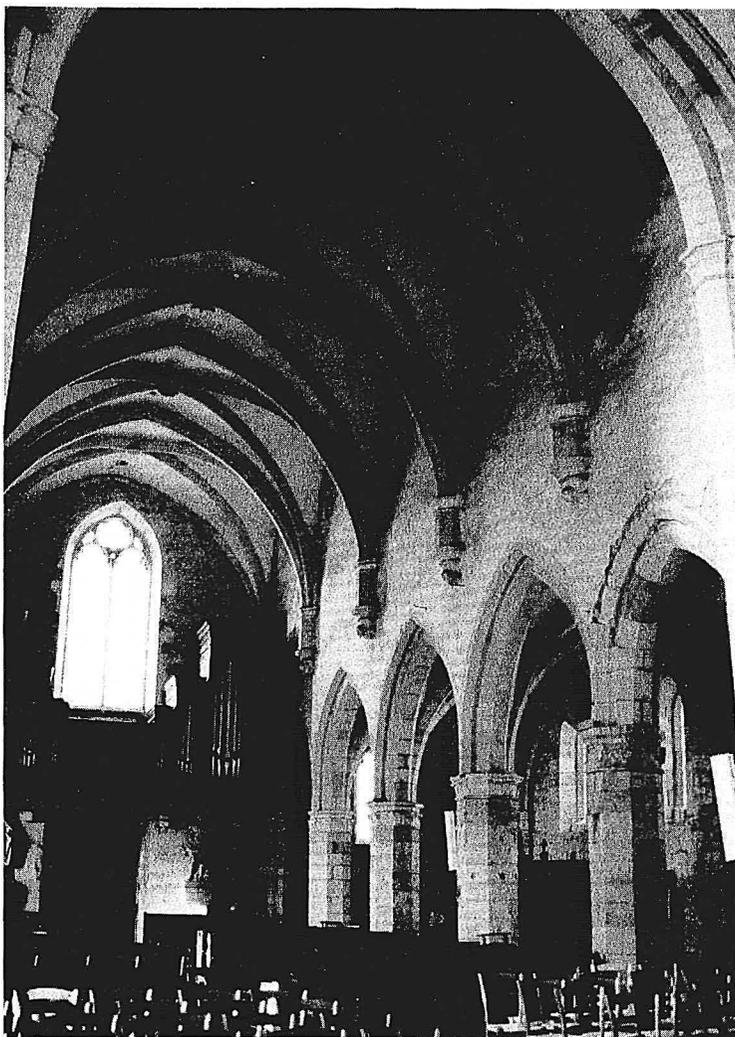


FIG. 12. — La nef, vue de la croisée du transept. (*Cl. D. Sécula*).

l'abandon de tout support cylindrique au profit de supports polygonaux : les murs des collatéraux sont rythmés par une alternance de culs-de-lampes et de piliers à pans coupés, identiques à ceux qui composent les piles occidentales (fig. 14). Quant aux grandes arcades de la nef, elles reposent sur des colonnes octogonales ; au-dessus de leur chapiteau ne s'élève aucun élément vertical assurant le lien avec le deuxième niveau, puisque les voûtes barlongues de la nef portent sur des tronçons de colonnes polygonales soutenues par des culots figurés (fig. 12).

Comment justifier l'abandon des colonnes cylindriques dans la nef alors que des piliers identiques sont généralisés dans l'église d'Is-sur-Tille ? Doit-on pour autant rejeter l'idée d'une conception unitaire du transept et de la nef de Rouvres en dépit des rapports de plan et d'élévation, de l'absence de signes archéologiques d'un quelconque changement et de la récurrence de certains choix formels²⁹ ? On retrouve en effet les arcs formerets à tore du transept dans les collatéraux (fig. 14) ; les doubles rouleaux chanfreinés de la croisée répondent aux arcs des grandes arcades (fig. 12), aux piliers polygonaux des bas-côtés et des piles occidentales. De même, ces dernières ne combinent-elles pas supports polygonaux et noyau cylindrique et ne sont-elles pas couronnées de chapiteaux uniquement moulurés, comme on en retrouve à de nombreuses reprises dans les nefs ?

En fait, les preuves d'une cohérence sont multiples. On peut se demander si les constructeurs n'ont pas préféré les supports cylindriques pour les angles, où il semble mieux convenir que les supports polygonaux plus adaptés aux axe orthogonaux : dans l'église, il est vrai, jamais les supports de ce type n'apparaissent dans un angle rentrant, où ils sont remplacés par des colonnes cylindriques ou des culots.

Ne peut-on supposer également une volonté de démarquer le transept, espace préparatoire au sanctuaire et correspondant ici peut-être au chœur liturgique, par un effort d'élégance traduit par le choix de supports d'aspect moins robuste ? Les chapiteaux feuillagés (feuilles à cinq folioles dentées aux découpures profondes, seules ou disposées en rinceaux) (fig. 13) et les chapiteaux à crochets et feuilles des piles occidentales montrent en tout cas une qualité d'exécution qu'on ne retrouve pas dans les chapiteaux de la nef ou dans certains chapiteaux des bas-côtés témoignant d'un travail plus fruste.

La nef et les bas-côtés : le problème des remaniements ultérieurs

La nef de l'église de Rouvres propose une solution originale au problème des nefs-sans-fenêtres. Ce procédé consiste à épauler le vais-

29. À l'extérieur, l'aspect différent des trois portes de l'église ne remet pas en cause l'idée d'une homogénéité de la nef et des bas-côtés mais pourrait procéder du principe de hiérarchie des formes défini dans KIMPEL (Dieter) et SUCKALE (Robert), *L'architecture gothique en France (1130-1270)*, Paris, 1990, p. 30, où les formes nouvelles et complexes l'emportent sur les formes moins récentes et plus simples : ainsi, le choix d'un vocabulaire formel ancien pour la porte nord (archivolte en plein-cintre à réseau d'intrados trilobé) coïncide probablement avec sa position opposée à la plus grande partie du village, concentrée alors au sud et à l'est ; donnant sur le cimetière, elle ne constituait pas un axe privilégié, à la différence de la porte sud (archivolte en arc brisé à réseau d'intrados trilobé) et de la porte occidentale, version amplifiée de la précédente, accès naturellement le plus important.



FIG. 13. — Pilier sud-est du bras sud du transept, chapiteaux.
(Cl. D. Sécula).

seau central directement par les bas-côtés, ce qui permet de se passer d'arc-boutants et de murs gouttereaux, l'ensemble pouvant être en effet couvert d'une même toiture³⁰. En contrepartie, les nefs-sans-fenêtres s'avèrent souvent assez basses, à peine plus élevées que les bas-côtés.

Or, la nef de Rouvres est d'une hauteur double de celle des collatéraux qui logiquement ne pourraient résister à la poussée de ses voûtes

30. LEFÈVRE-PONTALIS (Eugène), *op. cit.*, p. 257 et *passim*.



FIG. 14. — Le bas-côté nord vu de la première travée ; on distingue nettement les traces de réfection des voûtes. (Cl. D. Sécula).

(fig. 4). C'est pourquoi des murs-boutants montés en moellons et percés de passages ont été disposés dans les combles des bas-côtés, au niveau de chaque arc doubleau (fig. 15). Toutefois, l'analyse archéologique tend à montrer que ces structures ont été construites *a posteriori* : peut-être les constructeurs avaient-ils cru pouvoir s'en passer, misant sur les charpentes pour garantir la stabilité de l'édifice³¹.

31. Notons que la nef obscure de l'église de Seurre, très proche en tous points de celle de Rouvres, n'est étayée que par ses bas-côtés, sans le renfort de murs-boutants.

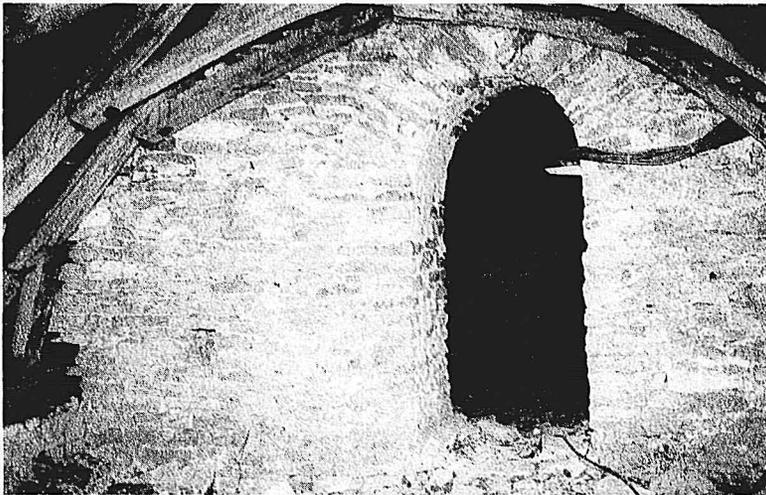


FIG. 15. — Combles du bas-côté nord, mur-boutant. (Cl. D. Sécula).

L'installation de ces structures pourrait coïncider avec le remaniement des voûtes de la nef et des collatéraux au xv^e siècle : les bas-côtés portent les traces évidentes de ces reprises qui se traduisent par une modification brutale du profil des ogives, passant d'un profil pentagonal à un profil creusé de gorges, tandis que les arcs formerets et arcs doubleaux initiaux sont conservés (fig. 14). Cette irruption soudaine et malhabile de nouvelles formes fait davantage penser à un accident (incendie ?) qu'à un changement de parti³².

Les changements s'appliquent plus largement aux voûtes de la nef : on a évoqué à propos de ces reprises une surélévation possible du vaisseau central, ce qui expliquerait la hauteur atypique de cette nef-sans-fenêtres³³. Toutefois, ni l'observation des maçonneries, ni l'analyse de la coupe longitudinale n'accréditent cette hypothèse. Il semble en effet difficile d'imaginer que les voûtes de la nef aient pu être plus basses que celles de la croisée ou que le sommet de la fenêtre occidentale. On a supposé également que les voûtes primitives de la nef

32. HUROT (Abbé), *op. cit.*, p. 9 : l'auteur relate sans citer de sources un incendie qui aurait ravagé le bourg et l'église en 1485. Or, cette date correspond curieusement à la date de consécration relevée sur un baldaquin en bois peint conservé dans l'église, mais dont la provenance n'est pas assurée. Notons également que les clefs-de-voûtes aux armes des Aubriot visibles dans la nef et le bas-côté nord ne doivent pas être considérées comme un indice chronologique infaillible : fixées par des tringles, elles ont fort bien pu être réinstallées après la réfection générale des voûtes.

33. OURSEL (Charles), *L'art en Bourgogne*, Grenoble-Paris, 1953, p. 96

étaient sexpartites³⁴ : à l'origine de cette théorie, on trouve l'alternance des supports des collatéraux (piliers et culs-de-lampes) et la disposition des contreforts placés toutes les deux travées (fig. 3 et 14). Toutefois, le nombre actuel de travées ne permet pas de couvrir l'ensemble du vaisseau central de voûtes sexpartites. Peut-être avait-on prévu un tel dispositif avant de changer d'avis au profit de voûtes barlongues qui présentent certains avantages de stabilité³⁵.

La chapelle Machefoing

La chapelle Machefoing se distingue du reste de l'édifice par ses dimensions plus importantes que la chapelle primitive, sa large baie septentrionale au remplage flamboyant et l'étonnante terrasse en dalles qui la couvre (fig. 2)³⁶. À l'intérieur, ogives et arcs formerets adoptent un profil prismatique et s'interpénètrent pour se fondre dans les colonnes cylindriques engagées aux trois-quarts ; seuls les écussons des Machefoing indiquent la naissance des voûtes tandis que la clef arbore les armes du duc Philippe le Bon (fig. 16). Contre le mur est, trois degrés mènent à l'autel où se dressent les statues de la Vierge, de saint Jean-Baptiste et de saint Jean l'Évangéliste, attribuées à Jean de la Huerta (fig. 17).

Machefoing passait pour un grand amateur d'art³⁷ : sans doute a-t-il formulé des idées précises quant aux formes et au programme sculpté de sa chapelle ? Le choix des trois saints s'explique de plusieurs façons : la présence de la Vierge et de saint Jean-Baptiste rappelle que la chapelle et l'église paroissiale leur sont respectivement dédiées. Ce dernier était également le patron d'une confrérie locale dont Philippe Machefoing et son épouse faisaient partie³⁸. L'association entre la Vierge et le disciple préféré du Christ s'inscrit tout à fait

34. *Idem*.

35. Les voûtes barlongues limitent en effet la portée des arcs et multiplient les points de retombées.

36. A.M.H., Dossier n° 652, lettre de Ch. Suisse du 27 avril 1900 : l'architecte découvre en 1899 sous la charpente de la chapelle un solin en pierre et la rigole d'un chéneau creusé dans la corniche prouvant que la construction était à l'origine couverte d'une terrasse en dalle et non d'une toiture traditionnelle. Le rétablissement de ce dallage a été exécuté à l'automne 1899.

37. CARON (Marie-Thérèse), *La noblesse dans le duché de Bourgogne 1315-1477*, Lille, 1987, p. 371 : en 1453, Pierre de Bauffremont déclarait ainsi dans son testament avoir demandé conseil à Philippe Machefoing concernant la chapelle qu'il désirait construire à Saint-Bénigne à Dijon ; *ibid.*, p. 395 : Machefoing avait l'habitude de traiter avec les architectes et les sculpteurs ; en 1442, il passe déjà un marché avec Jean de La Huerta pour le tombeau du duc Jean-sans-Peur.

38. *Ibid.*, p. 395.

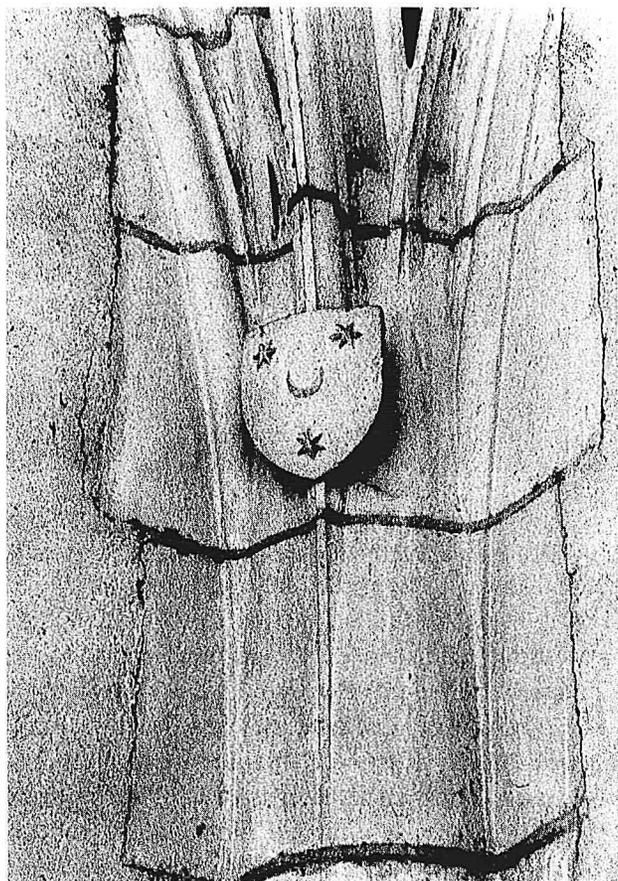


FIG. 16. — Chapelle Machefoing, armes de la famille Machefoing
 « d'azur à trois molettes d'or, au croissant du même en cœur ».
 (Cl. D. Sécula).

dans la tradition³⁹. De même, la mise en relation des deux saint Jean revêt une signification théologique connue : saint Jean-Baptiste est le dernier prophète annonçant la venue du Christ, celui qui fait le lien entre l'Ancien et le Nouveau testament, tandis que saint Jean l'Évangéliste devient à travers l'Apocalypse l'annonciateur de la seconde venue du Christ. Or, on connaît trois édifices dijonnais présentant l'une ou l'autre de ces associations : Saint-Jean (dédiée au Précurseur et à l'évangéliste), la Sainte-Chapelle (dédiée à la Vierge et à saint

39. Tous deux ont assisté à la mort du Christ où Marie fut confiée à Jean comme sa nouvelle mère.

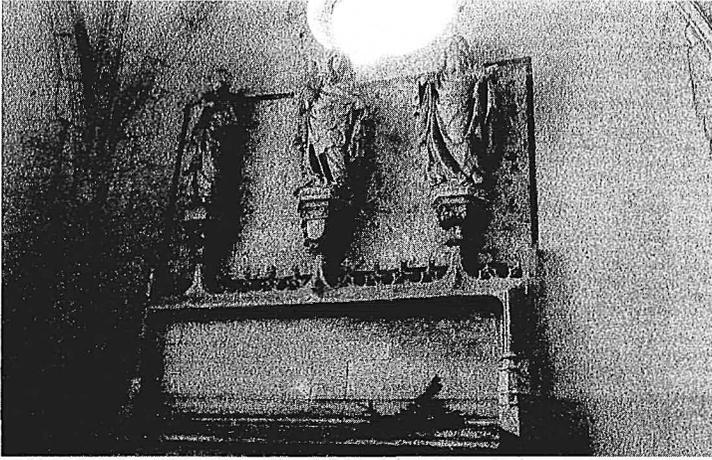


FIG. 17. — Chapelle Machefoing, statues attribuées à Jean de la Huerta : saint Jean, la Vierge et saint Jean-Baptiste. (Cl. D. Sécula).

Jean) et l'église de la Chartreuse de Champmol, dont le portail réunit la mère du Christ et saint Jean-Baptiste.

Les choix de Machefoing ne sont probablement pas motivés par les seules significations théologiques : on sait ainsi qu'il fut le premier fondateur de Saint-Jean de Dijon en 1445, église où il choisira de reposer avec son épouse⁴⁰. Le lien avec la chapelle Notre-Dame se concrétise par l'adoption d'un décor extérieur identique à celui des chapelles latérales de Saint-Jean, avec une large baie dotée d'un même schéma de remplage et une corniche en cavet renversé de même type. D'autre part, le châtelain de Rouvres a choisi une triade représentée dans deux édifices emblématiques du pouvoir ducal, la Sainte-Chapelle et la Chartreuse de Champmol : en arborant à la clef-de-voûte les armes de Philippe le Bon, la chapelle Notre-Dame renvoie directement à la personne du duc de Bourgogne.

Cette fondation s'inscrit dans ce phénomène de piété ostentatoire récurrent au xv^e siècle, lié à une volonté d'imitation des grands princes : en 1448, Machefoing a atteint une place tout à fait honorable dans la société en multipliant les fonctions ; de plus, il est vicomte-maieur de Dijon à deux reprises, de 1439 à 1445, puis de juin 1448 (un mois après la fondation) à 1451, les élections ayant lieu, coïncidence ou non, le jour de la saint Jean-Baptiste⁴¹.

40. BOUGAUD (Abbé E.), *L'église Saint-Jean de Dijon*, Dijon, 1863, p. 11 et 43.

41. JOLY (Colette), « Dijon sous le principat de Philippe le Bon : une singulière coutume électorale », *Annales de Bourgogne*, t. 53, 1981, p. 113-115.

L'ÉGLISE DE ROUVRES : TRADITION ET ORIGINALITÉ

Quelle place l'église de Rouvres occupe-t-elle dans l'histoire de l'art gothique ? Sa situation privilégiée au cœur d'un bourg favorisé par les ducs a-t-elle eu des incidences sur les choix architecturaux (plan, élévation, structure) ? Dans son ouvrage sur l'architecture bourguignonne, R. Branner parle de l'église de Rouvres en ces termes : « the church is the work of a very provincial shop, even though ostensibly working for the duke of burgundy »⁴². L'auteur a bien compris que l'édifice se rattachait à une interprétation rurale de l'architecture gothique qui n'excluait pas une volonté d'élégance liée à la présence ducal.

Le parti primitif

Les principales composantes du premier parti tel qu'on l'a restitué procèdent de formules largement diffusées en milieu rural ou dans un cadre monastique. Le transept non saillant entraîne la formation d'un plan général compact dont seules se dégagent à l'est les travées du chœur. À la compacité du plan s'ajoute le rejet des lignes courbes au profit de lignes droites, manifesté par le plan quadrangulaire des chapelles et le chevet plat du chœur⁴³. Ces choix présentaient des avantages techniques et économiques : un sanctuaire de plan quadrangulaire s'avérait plus facile à voûter et à contrebuter qu'une abside polygonale et réclamait moins de pierre à bâtir.

On trouve à proximité de Rouvres de nombreuses églises dotées d'un chœur à chevet plat, souvent percé de deux ou trois lancettes surmontées d'une rose, dépourvues de transept (Mirebeau-sur-Bèze) (fig. 18) ou avec un transept non saillant (Saint-Symphorien de Nuits ou l'église des Jacobins de Dijon, aujourd'hui détruite, exemple d'un tel parti en milieu urbain). De même, la position surbaissée des voûtes du chœur par rapport à celles de la nef existe à Véronnes-les-Grandes, Talant, Fontenay, entraînant la formation d'un arc triomphal.

Mais les parties anciennes de l'église de Rouvres autorisent plusieurs rapprochements précis avec quelques édifices géographiquement proches. Ainsi, le chœur de l'église de Mirebeau-sur-Bèze (v. 1240 ?) est couvert d'un voûte sexpartite reprenant une disposition identique et employant un même répertoire formel (profils toriques en amande,

42. BRANNER (Robert), *Burgundian gothic architecture*, London, 1960, p. 168

43. Voir par exemple le plan des églises de Nuits-Saint-Georges ou de Mirebeau.

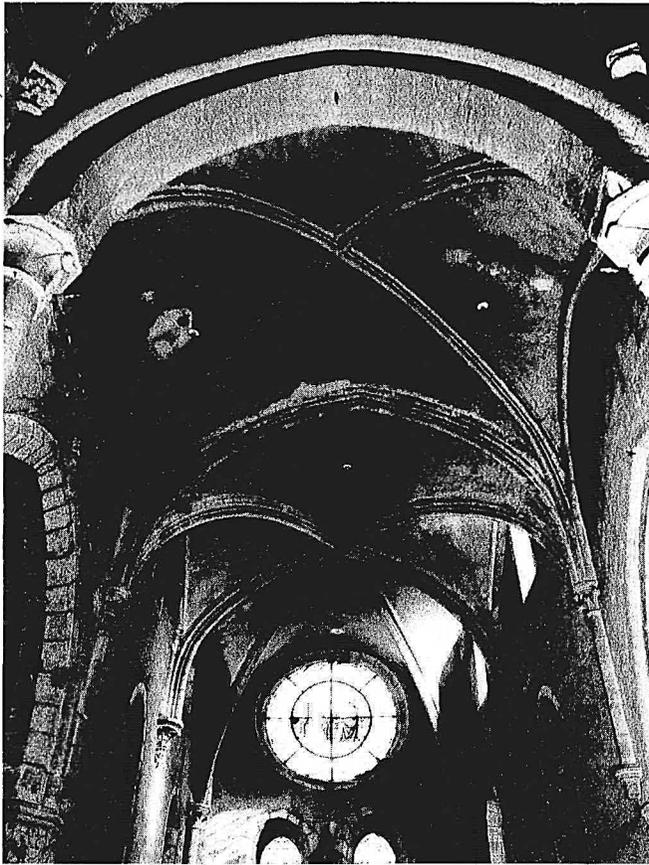


FIG. 18. — Mirebeau-sur-Bèze, église de la nativité, vue des voûtes du chœur. (Michel Rosso, © 1983 *Inventaire général* — A.D.A.G.P.).

chanfreinés ou en quart-de-rond) (fig. 18) : les arcs retombent à l'est sur des colonnes engagées et à l'ouest sur des piliers de plan polygonal, tandis que les arcs médians sont portés par des corbeilles sur culots figurés. Dans la nef de Notre-Dame de Talant (1240-1245), les colonnes polygonales engagées et leurs chapiteaux à crochets renvoient clairement à ceux des piles orientales de Rouvres et suggèrent le travail d'un même atelier.

Le lien entre ces trois églises est confirmé par la récurrence d'une figure aux traits grossiers et grimaçants dont le chœur de Rouvres offre plusieurs exemples (fig. 6) et qui réapparaît avec une facture extrêmement proche à Mirebeau (angle Sud-ouest de la corniche) et à Talant (nef). Deux autres têtes de même type ont été dernièrement repérées à

Beaune : la première se trouve sur la façade de la travée centrale du porche de Notre-Dame (autour de 1250⁴⁴) et l'autre, provenant peut-être du même édifice, est conservée dans les réserves lapidaires du musée. En outre, le culot figuré s'entoure d'un vocabulaire formel rappelant celui de Rouvres (profils des ogives et des bases identiques, chapiteaux à crochets et feuilles très voisins), or on sait que l'église Saint-Jean-Baptiste était placée sous le patronage de la collégiale beaunoise. Les évidentes relations constatées entre ces édifices posent donc le problème de la participation d'un même atelier à ces différents chantiers sensiblement contemporains.

Si les choix architecturaux et formels dégagent à Rouvres un effet de simplicité et de modestie, ils n'en excluent pas pour autant un effort d'élégance : la voûte sexpartite du chœur montre, on l'a vu, une certaine recherche dans son élaboration ; le décor monumental et figuré, bien qu'assigné à des endroits précis, reste soigné et témoigne de l'attention accordée au sanctuaire. On s'est même demandé si les portes trilobées du chœur ne renvoyaient pas aux arcatures trilobées du chœur de Notre-Dame de Dijon (niveau inférieur), conçues dans un même esprit : deux d'entre elles s'ouvrent notamment sur les absidioles, comme les portes de Rouvres s'ouvrent sur les chapelles orientées. La modeste église paroissiale reprendrait et intégrerait ainsi un motif développé par Notre-Dame, édifice porteur à Dijon des nouvelles techniques gothiques.

Le second parti

Les élévations de la nef et du transept, issues du deuxième parti, s'inscrivent elles aussi dans une tradition architecturale répandue dans les églises rurales ou conventuelles. R. Branner mettait ainsi en évidence un « style monastique » caractérisé par une élévation à deux niveaux dans le vaisseau central, avec ou sans fenêtres hautes et donnant l'occasion d'un déploiement de la surface murale au détriment des ouvertures⁴⁵. C'est le cas à Rouvres, dans la nef mais aussi dans le transept, où les parois montrent une nudité totale, sans même une séparation entre les niveaux (fig. 4). Certaines composantes du répertoire formel renvoient également à cette tradition, notamment les profils chanfreinés, traitement minimal accordé à un élément d'architecture.

44. VERGNOLLE (Éliane), *La collégiale Notre-Dame de Beaune*, Images du Patrimoine, Paris, 1997, p. 17-18.

45. BRANNER (Robert), *op. cit.*, p. 71-72.

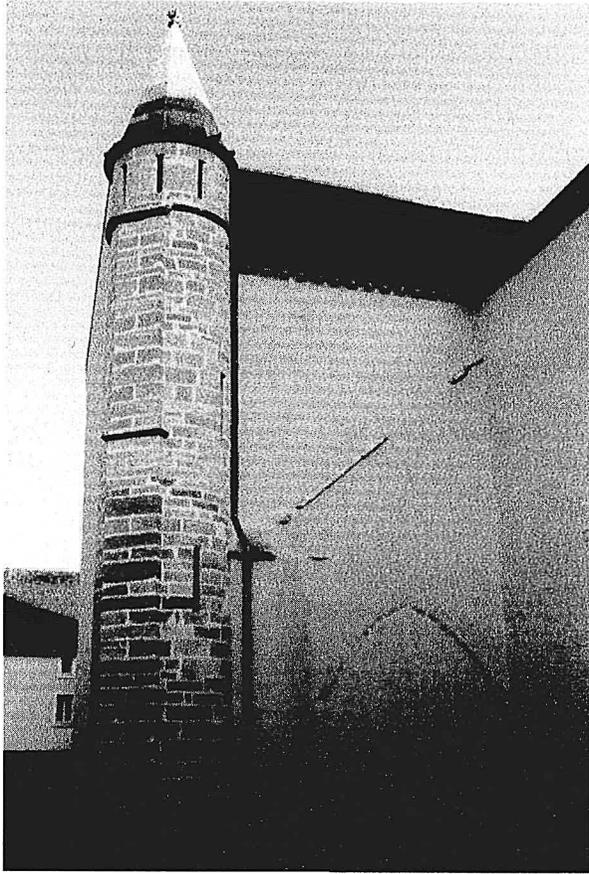


FIG. 19. — Gilly-lès-Cîteaux, église, mur occidental du bras nord du transept : on discerne les empreintes du bas-côté nord. La disposition du solin de toit montre à l'évidence que le vaisseau central n'était percé d'aucune baie. Enfin, la corniche à modillons en écussons précise le rapprochement avec l'église de Rouvres. (Cl. D. Sécula).

Toutefois, la nef et le transept de l'église de Rouvres, sans renier cet héritage, montrent un développement inhabituel en milieu rural, qui traduit vraisemblablement l'essor du bourg aux XIII^e et XIV^e siècles. La nef obscure de Rouvres, deux fois plus élevée que les collatéraux, bouleverse par ce rapport le principe des nefs-sans-fenêtres : son développement aurait pu permettre le percement de fenêtre hautes apportant un éclairage direct du vaisseau central, mais on préféra laisser le niveau supérieur aveugle, preuve d'un attachement particulier à ce parti ancien ; seules la nef de l'église de Gilly-lès-Cîteaux (avant son



FIG. 20. — Seurre, église Saint-Martin, vue de la nef et de la croisée du transept prise depuis le chœur.
(Michel Thierry, © 1986 Inventaire général — A.D.A.G.P.).

remaniement interne) (fig. 19) et celle de Saint-Martin de Seurre (fig. 20), qui reprend nombre de traits formels à l'église de Rouvres peuvent lui être comparées.

Il en résulte un étirement de la surface murale renforcé par l'absence de séparations horizontales ou verticales, puisque le deuxième niveau est porté en encorbellement sur des culs-de-lampes, dont l'emploi systématique dans une nef est *a priori* unique. Renforcé par les larges profils polygonaux se prolongeant dans les piliers de même plan ou dans les colonnes octogonales, cet effet de muralité se double d'un effet de robustesse qui imprègne l'intérieur de l'édifice (fig. 12). Les culots figurés, aux postures et aux costumes variés n'en ressortent que

mieux, apportant une note d'élégance dans la fermeté du vaisseau central. De même, les hautes fenêtres des trois pignons tentent de défier la surface murale : elles reprennent des schémas rayonnants qu'on retrouve amplifiés à Saint-Thibault-en-Auxois (1290 pour la chapelle Saint-Gilles, 1300 pour le chevet) ou à Saint-Bénigne de Dijon, le chantier le plus considérable de la région à la fin du XIII^e siècle⁴⁶.

De même, le développement du transept renvoie davantage aux grandes églises urbaines (Sainte-Chapelle ou Notre-Dame de Dijon) ou conventuelles (Fontenay, Saint-Seine) qu'aux petites églises rurales précitées. L'agrandissement de la construction primitive fut probablement motivé par une multiplication des fondations et l'augmentation parallèle du nombre de chapelains (mépartistes) dans un bourg en plein essor économique qui chercha en même temps à se doter d'une église digne de sa réussite.

Peut-on parler d'une influence cistercienne à Rouvres ?

L'idée d'une influence de l'architecture cistercienne sur les églises rurales de la région revient régulièrement sans qu'aucune étude sérieuse n'ait vraiment été menée. Certes, le plan régulier à chevet plat et chapelles carrées (Fontenay, chœur primitif de Pontigny), l'élévation à deux niveaux, les nefs-sans-fenêtres, le dépouillement des parois, l'utilisation des organes de support en surplomb, plus économiques en pierre et en place, la formule du triplet d'arcades surmonté d'une rose (Pontigny) furent employés par les cisterciens. On reconnaîtra bien sûr que Rouvres n'est situé qu'à une quinzaine de kilomètres de Cîteaux et jouxait la seigneurie cistercienne d'Ouges, où s'élève aujourd'hui encore une église dont l'élévation extérieure du chœur rappelle notre édifice. De même, l'église de Gilly-lès-Cîteaux, autrefois prieurale dépendant de la célèbre abbaye (depuis 1299), présente plusieurs témoignages archéologiques (vestiges des bas-côtés disparus) permettant de restituer un édifice semblable à l'église de Rouvres (fig. 19)⁴⁷. La famille même de la fondatrice de Saint-Jean-Baptiste, Alix de Vergy, est connue pour avoir favorisé l'implantation des premiers moines, puis le développement de Cîteaux⁴⁸.

46. KURMANN (Peter) et FREIGANG (Christian), « L'église de l'ancien prieuré de Saint-Thibault-en-Auxois » *Congrès archéologique de France*, 1986, p. 285-287.

47. CHALMANDRIER (J.E.), « Histoire du village de Gilly-lès-Vougeot », *Mémoires de la société bourguignonne de géographie et d'histoire*, t. 11, 1895, p. 157 et 175 : l'église aurait été reconstruite à la fin du XIV^e siècle or la ressemblance des deux édifices invite à remettre en question cette datation.

48. MARILIER (Jean), « Quelques précisions sur les commencements de Cîteaux : Les donations d'Elizabeth de Vergy », *Annales de Bourgogne*, t. 16, 1944, p. 28-35.

En dépit de ces évidentes relations, on peut se demander s'il y eut une réelle influence cistercienne ou si les différents partis énumérés ci-dessus — dont la plupart se révèlent antérieurs à la fondation de l'ordre — n'ont pas été employés parallèlement dans l'architecture rurale pour leurs précieux avantages techniques et économiques et leur simplicité, en accord avec les attentes d'une population modeste. Il est possible aussi que l'architecture cistercienne ait constitué dans ce milieu un relais entre une tradition romane vivace et l'architecture gothique : les constructeurs des églises rurales auraient ainsi repris un certain nombre de formules en les vidant de leur signification spirituelle.

Conclusion

L'église Saint-Jean-Baptiste est fondée en 1233 pour décharger l'église castrale de son rôle paroissial : l'urgence entraîne probablement un commencement des travaux peu après 1233. Le chœur, les chapelles orientées et un premier transept non saillant s'élèvent dans le second quart du XIII^e siècle, selon un parti architectural traditionnel en milieu rural

La construction du second transept et des nefs semble avoir été menée de la fin du XIII^e s. au premier quart du XIV^e siècle, périodes pour lesquelles on possède deux donations ducales à l'œuvre de l'église de Rouvres (1297 et 1323) et le témoignage d'une intervention probable de Jean Aubriot (première moitié du XIV^e siècle). Le nouveau projet implique un élargissement de l'édifice qui se dote plus particulièrement d'un transept très saillant. Rappelons que Rouvres est au XIII^e siècle un bourg en plein essor, notamment après la fondation en 1260 du marché et des deux foires annuelles qui marquent le départ d'une grande activité commerciale. Peut-être a-t-on ressenti le besoin à la fin du siècle d'agrandir l'église face à un nombre plus important de paroissiens, à la multiplication des autels et des messes ? On a pu également chercher à manifester la relative puissance du bourg par un développement considérable du transept et par l'adoption de formes diffusées par des édifices plus importants comme l'abbatiale Saint-Bénigne.